

Direction de l'offre de soins
et de l'accompagnement
Direction adjointe de l'Offre médico-sociale
Pôle programmation et Organisation des ESMS

Date : 16 mars 2015

Note

Objet : désignation des membres non permanents ayant voix consultative pour siéger à la Commission de Sélection d'Appel à Projets du 2 avril 2015 concernant l'Appel à Projets n° 2015-ARS-02 relatif à l'autorisation du centre régional autisme (CRA)

Vu l'arrêté du 30 janvier 2015 fixant la composition de la Commission de Sélection d'Appel à Projets au titre des activités autorisées par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ;

Je soussigné, Olivier DE CADEVILLE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, désigne les personnels suivants, en qualité de membres non permanents de la Commission de Sélection d'Appel à Projets pour sa séance du 2 avril 2015.

Concernant l'appel à projets n° 2015-ARS-02 relatif à l'autorisation du centre régional autisme

Personnalités qualifiées désignées en raison de leurs compétences dans le domaine de l'appel à projets :	-Dr Claire CHEVREUIL -Sandrine LE SOURN-BISSAOU
Représentants d'usagers spécialement concernés par l'appel à projets :	-Mme Marilyne NOURRI -Mme Simone BERNARD
Personnel des services techniques, comptables ou financiers de l'agence régionale de santé Bretagne :	-Dr Sylvie DUGAS

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne,



Olivier DE CADEVILLE